

Conférence de Presse du Cercle des Économiste - 17 octobre 2017

Réunissant des économistes de différentes sensibilités, le Cercle des économistes est intervenu ce matin dans une conférence de presse. Philippe AGHION, Agnès BENASSY-QUÉRÉ, Stéphane CARCILLO, Jean-Hervé LORENZI, Olivier PASTRÉ, Jean PISANI-FERRY, Christian SAINT-ÉTIENNE et Alain TRANNOY ont échangé leurs points de vue sur l'action du gouvernement. En préambule, une question leur a été posée : « Êtes-vous optimiste pour l'avenir ? ». Ils ont ensuite traité les sujets suivants : « La logique des réformes » ; « Coup de projecteur sur deux réformes du gouvernement » ; « Quel projet européen pour Emmanuel Macron ? »

Tour de table sur la conjoncture : Êtes-vous optimiste pour l'avenir ?

Selon l'ensemble des économistes présents, il y a bien longtemps que la France n'avait pas connu une conjoncture économique aussi favorable : la croissance du PIB s'établit à 0,5% depuis trois trimestres, le prix du pétrole et l'inflation restent modérés et 200 000 emplois devraient être créés cette année. Dans ce climat de confiance retrouvée, il convient de mettre en avant la nécessité de déployer un certain nombre de réformes structurelles en gardant à l'esprit que les réformes mises en œuvre aujourd'hui ne produiront de résultats qu'à long terme. En attendant, l'enjeu d'acceptabilité des réformes par le corps social reste prégnant. Ce tableau pourrait aussi être assombri par des risques d'ordre politique. Ainsi, la perspective d'un Brexit dur, d'une politique américaine toujours plus protectionniste ou encore d'une escalade des tensions en Corée du Nord doivent inviter à la prudence.

1. La logique des réformes

Jean PISANI-FERRY : En contrepartie de la conjoncture favorable, l'accent doit être mis sur la qualité de l'offre de travail plutôt que sur le pilotage de la demande. Nous souffrons d'un **déséquilibre massif sur le marché du travail peu qualifié**. La population sortie de l'emploi ou de formation avec une faible qualification constitue un stock de travailleurs de plus en plus éloigné des besoins du marché. **Revaloriser les compétences est aussi difficile que nécessaire**, et c'est l'objectif ambitieux du plan de compétence crédité de 14 milliards d'euros. Ce plan doit ainsi permettre de réduire structurellement le chômage, mais son succès sera conditionné par la qualité du système de formation. Ce sera donc l'occasion de faire levier pour éclaircir le marché de la formation professionnelle. **Une politique de compétence est sans doute plus efficace qu'une politique de coût pour accroître notre compétitivité**.

Le gouvernement a par ailleurs lancé le lourd chantier de la dépense publique, en faisant le choix structurant de respecter le seuil de 3% de déficit, mais les mesures ayant un effet de moyen terme doivent être prises très rapidement.

Christian SAINT-ÉTIENNE : En dépit de la bonne conjoncture, deux problèmes structurels subsistent :

- **La déqualification globale de la force de travail** : on constate un effondrement des compétences de base en France, avec 6 millions d'illettrés et 40% de la population active qui n'ont pas les compétences pour faire face à la révolution technologique.
- **La désindustrialisation de l'économie française depuis 20 ans** : l'idée que nous étions entrés dans un monde post-industriel, post-travail dans les années 80 a conduit à la mise en place des 35 heures. Pour autant, nous passons juste de la 2^{ème} à la 3^{ème} révolution, et cette erreur n'a jamais été corrigée.

Les réformes structurelles ne peuvent être menées correctement que si l'on intègre le corps social français à la réflexion. **Il faudrait associer les travailleurs français à l'idée de réindustrialisation**, notamment par la création d'un comité stratégique.

Alain TRANNOY : Le gouvernement prévoit d'associer une diminution d'impôts à une diminution des dépenses publiques pour atteindre un objectif d'1% de déficit en 2022. **La trajectoire du budget présenté par le gouvernement est viable arithmétiquement, mais sa crédibilité politique reste à démontrer.** Cela revient en effet à stabiliser l'augmentation annuelle de la dépense hors dette autour de 0,6%, soit d'environ 8 milliards d'euros. Les seules dépenses de prestations sociales ont fait augmenter la dépense publique de 10 milliards d'euros, soit plus de 0,8%, en 2016. On doit dès lors se demander si une réduction sérieuse de ce poste est crédible politiquement, les autres secteurs de dépense faisant déjà état d'efforts satisfaisants.

Il a notamment été décidé de différer l'augmentation automatique des retraites pour suivre l'inflation. La diminution du chômage allègera mécaniquement le budget mais le gouvernement prévoit d'élargir cette prestation aux indépendants et démissionnaires. Le grand objectif de l'ambulatoire peut alléger le budget alloué à la santé mais il est prévu que les remboursements de l'optique augmentent. Le vieillissement accroît les dépenses publiques liées à la dépendance. Il est toujours possible de faire des économies sur les prestations familiales comme sous les mandats précédents. **Mais le gouvernement a déjà consommé une partie de son capital politique en faisant baisser les APL, et peut de moins en moins réformer sans effort pédagogique ni ouverture à la négociation.**

Olivier PASTRÉ : Le risque social est davantage une réalité pour les pays du Sud que pour les pays du Nord. En Chine, par exemple, on ne peut imaginer la création d'une classe moyenne de 400 millions d'habitants sans créer une lutte des classes.

Concernant plus précisément le climat social français, nous pouvons faire trois observations :

- **L'absence de lutte des classes** pour la simple raison que les classes ont disparu à la suite du déclin progressif de la classe ouvrière
- **La transformation de la contestation** qui s'exprime désormais par le biais d'actions sporadiques assimilables à des jacqueries, c'est-à-dire des éclatements sociaux brutaux qui sont à la fois déstructurés et désorganisés.
- **L'importance des corps intermédiaires dans l'apaisement du climat social** car les syndicats et les médias ont un vrai rôle à jouer.

2. Coup de projecteur sur deux réformes du gouvernement

Philippe AGHION : Nous entrons dans une **économie de l'innovation qui est caractérisée par une destruction créatrice constante et généralisée** que ce soit en matière d'emploi ou d'entreprises. Notre structure étatique n'est pas suffisamment adaptée à cette évolution. Il faut donc investir dans les secteurs stratégiques (recherche fondamentale qui est actuellement sous-financée, assurance chômage pour atteindre une véritable flexisécurité...). Nous sommes dans une situation de maîtrise du déficit public où il est plus facile de mener des politiques contra-cycliques.

L'impulsion et le pilotage doivent venir du plus haut niveau qui doit lister les priorités afin de respecter un agenda de la réforme cohérent. À moyen terme il faut s'attaquer aux niches fiscales et distinguer les domaines où l'informatisation permettrait de réduire le nombre d'agents publics. À long terme il faut aller vers le **guichet unique** pour lutter contre l'accumulation d'échelons de décision.

Stéphane CARCILLO : L'objectif des réformes est d'adapter le monde du travail à l'économie de l'innovation. Nous pouvons citer les deux mesures récentes qui alimentent la confiance des entreprises, que sont la **réduction des incertitudes liées aux conditions de licenciement** et la **réforme des accords de branche** permettant d'exiger une différenciation selon la taille de l'entreprise.

L'ouverture de l'assurance chômage aux indépendants et aux démissionnaire a un coût, mais permettra le passage de statut de salarié à celui d'indépendant et aux démissionnaire de changer de carrière professionnelle. Il reste des marges d'améliorations de l'assurance chômage à explorer, notamment avec la **mise en œuvre d'un système de bonus-malus** pour faire payer aux entreprises une partie des coûts de la gestion de la main d'œuvre et ainsi réduire le recours aux contrats courts.

La réforme sur la formation professionnelle et l'apprentissage est un enjeu clé. 15% des 25-35 ans ne maîtrisent pas les compétences de bases (10% aux Etats-Unis). Les 14 milliards prévus dans le plan d'investissement doivent servir à financer des formations qualifiantes et certifiantes permettant le retour à l'emploi.

3. Quel projet européen pour Emmanuel Macron ?

Agnès BÉNASSY-QUÉRÉ : Le concept de « l'Europe qui protège » a été central dans la campagne du président Macron. À court terme cela concernera surtout la protection des dépôts bancaires mais cela pourra aussi s'appliquer à nos modèles sociaux. Pour y parvenir il faudra achever la réforme de la zone euro, et accepter plus de concurrences entre les entreprises ou les individus mais moins entre les états.

Quels seront les **objectifs concrets du budget de la zone euro** ? Pour en faire un projet acceptable par tous, il pourrait dans un premier temps nous protéger d'une nouvelle crise financière, en luttant contre les fragilités bancaires et en consolidant l'union bancaire. Une fois le budget créé, il pourra servir comme fond accompagnateur de réformes risquées, comme celle d'un marché du travail unifié.

Appuyer un futur budget européen sur taxe carbone ou taxe sur les transactions financières le rendrait trop volatil, mais si une **assiette consolidée pour l'impôt sur les sociétés** est effectivement définie, il est possible de réserver une partie de cet impôt au budget européen. Ce budget est par ailleurs tendu entre la perte des allocations dues au Brexit et la division des approches européennes entre pays de l'est et pays de l'ouest. La poursuite d'une politique commune est aujourd'hui menacée.

Jean-Hervé LORENZI : En France, et plus largement en Europe, **la désindustrialisation a été la conséquence de l'idée qu'industrie et concurrence étaient intimement liées**. Le 13 septembre 2017, Jean-Claude Juncker a plaidé pour une nouvelle politique industrielle au sein de l'Union européenne. Dans le même temps, celui-ci a également proposé la mise en place d'une filtration des IDE et une analyse plus fine des secteurs qui doivent être protégés.

En parallèle, Margrethe VESTAGER, la commissaire européenne à la concurrence depuis 2014, attaque de front la problématique du numérique et de ses acteurs ultra-dominants (les GAFAs) en veillant au respect du droit européen de la concurrence (amende de 2,42 milliards € à Google) mais aussi en luttant contre la fiscalité trop avantageuse dont ils bénéficient dans certains pays européens (demande de remboursement à l'Etat irlandais de 13 milliards € par Apple).

Notre conviction est que cela ne sert à rien de se battre sur l'industrie du passé mais qu'il faut se concentrer sur les secteurs porteurs du futur en limitant l'influence des GAFAs en Europe et en montrant que **nous sommes capables de faire émerger les leaders numériques de demain**.